

LUNDI DE LA 4^e SEMAINE DE CARÊME

*

*Lecture du livre des **Rois** 3, 3, 16-28*

*

En ces jours-là, deux femmes de mauvaise vie vinrent trouver le roi, et se présentèrent devant lui. L'une d'elles lui dit : Je vous prie, mon seigneur, faites-moi justice. Nous demeurions, cette femme et moi, dans une même maison, et je suis accouchée près d'elle dans la même chambre. Elle est accouchée aussi trois jours après moi ; nous étions ensemble dans cette maison, et il n'y avait personne autre que nous deux. Le fils de cette femme est mort pendant la nuit, car elle l'a étouffée en dormant ; et se levant dans le silence d'une nuit profonde, pendant que je dormais, moi votre servante, elle m'a ôté mon fils que j'avais à mon côté ; et l'ayant pris auprès d'elle, elle a mis auprès de moi son fils qui était mort. Quand je me levai le matin pour allaiter mon fils, je vis qu'il était mort ; et, le considérant avec plus d'attention au grand jour, j'ai reconnu que ce n'était pas le mien, celui que j'avais enfanté. L'autre femme lui répondit : Ce que tu dis n'est pas vrai ; mais c'est ton fils qui est mort, et le mien, est vivant. La première, au contraire, répliquait : Tu mens, car c'est mon fils qui est vivant, et le tien est mort : et elles disputaient ainsi devant le roi. Alors le roi dit : Celle-ci dit : Mon fils est vivant, et le tien est mort. Et l'autre répond : Non, mais c'est ton fils qui est mort, et le mien est vivant. Le roi ajouta : Apportez-moi une épée. Lorsqu'on eut apporté une épée devant le roi, il dit à ses gardes : Coupez en deux cet enfant qui est vivant, et donnez-en la moitié à l'une, et la moitié à l'autre. Alors la femme dont le fils était vivant dit au roi (car ses entrailles furent émues pour son fils) : Seigneur, donnez-lui, je vous supplie, l'enfant vivant, et ne le tuez point. L'autre disait au contraire : Qu'il ne soit ni à moi ni à toi ; mais qu'on le divise en deux. Alors le roi prononça cette sentence : Donnez à celle-ci l'enfant vivant, et qu'on ne le tue point ; car c'est elle qui est sa mère. Tout Israël apprit donc la manière dont le roi avait jugé cette affaire, et ils conçurent tous de la crainte pour lui, voyant que la sagesse de Dieu était en lut pour rendre la justice.

*

Suite du Saint Évangile selon Saint Jean 2, 13-25

*

En ce temps-là : la Pâque des Juifs était proche et Jésus monta à Jérusalem, et il trouva dans le temple des marchands de bœufs, de brebis et de colombes, et des changeurs assis. Et ayant fait un fouet avec des cordes, il les chassa tous du temple, ainsi que les brebis et les bœufs ; et il jeta par terre l'argent des changeurs et renversa leurs tables. Et il dit à ceux qui vendaient des colombes : Otez cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic. Or ses disciples se souvinrent qu'il est écrit : Le zèle de votre maison me dévore. Les Juifs, prenant la parole, lui dirent : Quel signe montrez-vous pour agir de la sorte ? Jésus leur répondit : Détruisez ce temple, et en trois jours je le rétablirai. Les Juifs dirent : Il a fallu quarante-six ans pour bâtir ce temple et vous le rétablirez en trois jours ? Mais il parlait du temple de son corps. Après donc qu'il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se souvinrent qu'il avait dit cela, et ils crurent à l'Écriture, et à la parole que Jésus avait dite. Pendant qu'il était à Jérusalem pour la fête de Pâque, beaucoup crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisait. Mais Jésus ne se fiait point à eux, parce qu'il les connaissait tous, et qu'il n'avait pas besoin que personne lui rendît témoignage d'aucun homme ; car il savait lui-même ce qu'il y avait dans l'homme.